

La tutelle planche actuellement sur le projet de facultés virtuelles qui devrait révolutionner les méthodes d'apprentissage

Enseignement supérieur : Bientôt plus besoin d'aller à l'université

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Un étudiant ou un bachelier marocain pourra choisir parmi les spécialités proposées de s'inscrire et suivre les cours et tout ceci sans se déplacer de son fauteuil à la maison.

Apprendre sans se déplacer à l'université. Cela existe ailleurs bien évidemment mais l'idée est en train de faire son chemin au Maroc aussi. En effet, les responsables du ministère de l'enseignement supérieur sont en train de réfléchir sérieusement à mettre en place des universités virtuelles. Celles-ci s'opposent à la formation en présentiel, qui impose à l'étudiant d'assister à un cours régulier. Autrement, la formation ne s'effectue pas dans le cadre d'un établissement universitaire. Des sources bien renseignées expliquent qu'il s'agit là d'une nouvelle orientation afin de répondre à la forte demande en termes de formation. Concrètement, un étudiant ou un bachelier marocain pourra choisir parmi les spécialités proposées de s'inscrire et suivre les cours et tout ceci sans se déplacer de son fauteuil à la maison. La flexibilité de ce genre de système de formation à distance permet aussi à certains d'avoir une activité parallèle. Les étudiants devront, cependant, faire quelques déplacements à l'université. Ces quelques déplacements au cours d'une année universitaire permettront aux personnes concernées de suivre le système d'évaluation périodique en vogue ainsi que le système des examens. Les responsables espèrent permettre ainsi à des milliers d'étudiants marocains de pouvoir suivre une formation universitaire quelle qu'elle soit évitant ainsi les désagréments liés au déplacement et les frais supplémentaires qui vont avec. Car de nombreuses villes ne disposent pas d'universités ou de facultés alors que certaines spécialités ou filières ne sont pas tout le temps disponibles dans les établissements universitaires proches. Éviter les déplacements et les frais pour les étudiants et leurs familles mais également décongestionner certaines universités qui connaissent une forte pression, notamment dans les grands centres urbains. Par ailleurs, l'enseignement à distance devrait être précô-

nisé pour les fonctionnaires et les salariés désirant poursuivre leur enseignement supérieur afin d'obtenir des Masters ou des doctorats. Ce projet devrait ainsi révolutionner les méthodes d'apprentissage sachant que de nombreux pays à travers le monde ont déjà fait ce choix depuis de longues années. Reste à connaître le feedback des futurs étudiants ainsi que leurs familles. Le système de l'enseignement à distance offre certes de nombreux avantages, mais il nécessite une bonne vulgarisation auprès des cibles. En attendant les chiffres sur le nombre des étudiants à l'échelle nationale au titre de la rentrée universitaire 2018-2019, le Maroc veut rattraper son retard en comparaison avec les autres pays de la région en termes d'effectifs et briser la barre d'un million d'étudiants dans l'enseignement supérieur. À noter que l'actuelle rentrée doit connaître plusieurs nouveautés liées notamment aux cités et restaurants universitaires ainsi que l'AMO (Assurance-maladie obligatoire) réservées aux étudiants (voir encadré).



L'enseignement à distance devrait être précônisé pour les fonctionnaires et les salariés désirant poursuivre leur enseignement supérieur afin d'obtenir des Masters ou des doctorats.

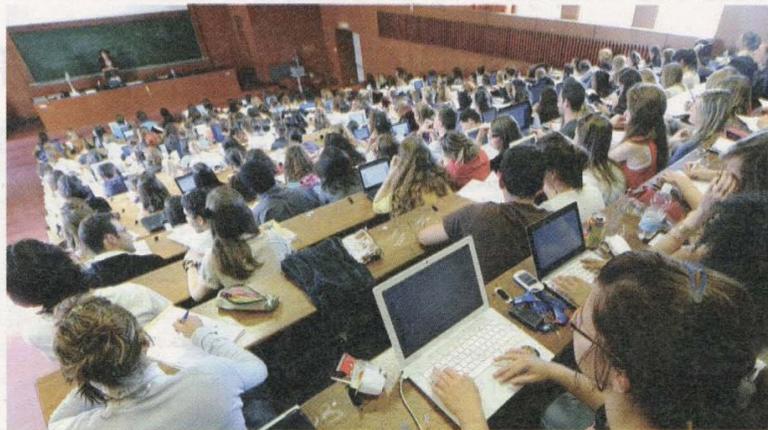
Définition

Le E-learning est un concept très à la mode. Il couvre notamment les différentes possibilités offertes aux étudiants mais également les écoliers à se former et à apprendre à distance. Il existe, en effet, différents canaux et possibilités pour pouvoir suivre des cours à distance. Ainsi, la formation à distance peut se faire par des logiciels installés sur un ordinateur ou bien directement sur des sites internet depuis le lieu de travail ou de chez soi. Le développement des moyens de communication ces dernières années a

permis d'offrir plus d'interactivité et une meilleure formation au profit des étudiants et élèves qui font le choix d'un apprentissage à distance. Il faut dire que le Web et grâce aux facilités offertes aux apprenants reste le moyen le plus utilisé ces dernières années. Il devance ainsi l'utilisation du téléphone, une méthode très utilisée notamment pour les langues ainsi que le courrier considéré aujourd'hui comme l'une des premières formes de formation à distance puisque les cours étaient envoyés par voie postale.



Nouveautés



Il y a quelques semaines, le gouvernement avait annoncé que de nouvelles mesures seraient introduites dès cette rentrée universitaire afin de faciliter l'accès des jeunes étudiants à l'AMO (Assurance-maladie obligatoire). Il s'agissait notamment de revoir le décret réglementant le régime en vue d'alléger la procédure d'adhésion. A noter que la gestion du régime de l'Assurance-maladie obligatoire des étudiants est confiée à la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS), et enca-

drée par le ministère de la santé et de l'Agence nationale de l'assurance-maladie (ANAM), avec la contribution de l'Office national des œuvres universitaires sociales et culturelles (ONOUSC) et l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT). Les nouveautés de cette rentrée concernent également les bourses ainsi que les restaurants et les cités universitaires. Le ministère s'est engagé à ouvrir ces établissements et de débloquer les bourses dès ce mois de septembre.